

France Image Pro et le rapport Racine

Le rapport **RACINE**, missionné par le ministère de la culture, est paru en janvier 2020. Son objectif est l'analyse de la situation actuelle des artistes-auteurs au sens large et de proposer des recommandations.

Bon nombre d'observations pointées dans ce rapport avaient déjà été relevées par FIP, servant de base à la construction de son projet, et ne font que conforter celui-ci.

Rapport Racine

Page 49 : Dans le contexte de fragilité, d'isolement et de dépendance des auteurs qui a été décrit, les nouvelles technologies suscitent des espoirs d'autonomie accrue de l'auteur.



Projet FIP

Constat identifié dans l'enquête FIP de 2010 et qui nous a amené, progressivement, à imaginer une solution globale par le biais d'une plateforme commune

Page 50 : Dans le domaine de l'image, la question du marquage - permettant de tracer la diffusion d'une œuvre - acquiert une importance décisive.



C'est la fonction première de la plateforme FIP : relier l'œuvre, l'auteur et tous ses diffuseurs de manière contractuelle, transparente, centralisée.

Page 51 : (à propos d'intermédiations entre offres et demandes) ... En cela, le recours aux plateformes constitue une issue à une situation rigide ou bloquée par ailleurs.



A l'inverse de la mainmise des œuvres sur les plateformes de diffusion, la plateforme FIP est un espace d'encadrement et d'accompagnement :

- conformité légale et fiscale.
- traçabilité, suivi des diffusions.
- bibliothèque d'informations, de documentations, de statistiques...

Page 62 : Le recensement et la formalisation des bonnes pratiques professionnelles doivent être poursuivies et systématisées... certains secteurs se dotent... de codes de bonnes pratiques visant à encadrer les relations avec les diffuseurs et à prohiber les abus...



Dès 2011, FIP s'est doté de sa **charte** de bonnes pratiques. Les transactions transitant par sa plateforme assistent chacun et garantissent le respect équitable de pratiques, évitant tout abus ou litige.

Page 70 : L'activité des artistes-auteurs doit être facilitée en simplifiant et expliquant les règles qui leur sont applicables. La mission estime que ce triple objectif*... pourrait être atteint à l'aide d'un outil regroupant le corps des règles applicables...



Ouverte à **tous** les acteurs de l'image (producteurs et diffuseurs), la plateforme FIP regroupe tous les outils utiles. Chacun y trouve les ressources nécessaires à des relations traçées et normalisées. Les recettes produites, sont fiscalisées et orientées en majorité vers les auteurs.

* accessibilité - simplification - sécurisation